

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1158

présenté par

M. Portier, M. Neuder, M. Forissier, M. Cordier, M. Cinieri, M. Bazin, M. Gaultier,
Mme Périgault, Mme Frédérique Meunier, Mme Anthoine, M. Dubois, M. Viry, M. Fabrice Brun
et Mme Gruet

ARTICLE 27**ÉTAT B****Mission « Enseignement scolaire »**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.